

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2023

Plan de cours

SIP2080 Sécurité privée
10 janvier au 18 avril 2023
Mardi 8h30 à 11h30

Cours présentiel

Local B4315 Pav. Jean-Brillant

Lili-Ann Mitchell

lili-ann.mitchell@umontreal.ca

Disponibilité : sur rendez-vous

Descripteur du cours

Le cadre normatif régit les activités sécuritaires publiques et privées, les intérêts et les valeurs de l'individu protégé par ce cadre, les acteurs et les instances appliquant le cadre normatif, et les sanctions prévues pour en réprimer la violation. Cours obligatoire offert au BAC Sécurité et études policières.

Objectifs du cours

L'étudiant sera en mesure de poser une réflexion quant à la place de la sécurité privée au Québec et des enjeux s'y rattachant.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les origines de la sécurité privée
- Connaître la législation entourant la sécurité privée
- Réaliser la place et le rôle de la sécurité privée dans le contexte de notre société
- Saisir les enjeux et les joueurs clés en sécurité privée
- Apprendre sur le fonctionnement des départements de sécurité privée
- Etablir les éléments clés formant un programme de sécurité privée.
- Se rendre compte de l'actualité entourant la sécurité privée dans nos vies quotidiennes
- Avoir une connaissance des organismes de sécurité privée (BSP, ASIS, etc.)
- Assister à des conférences d'experts qui oeuvrent dans le domaine

Contenu

- Histoire de la sécurité privée
- Loi sur la sécurité privée
- Sécurité privée et marché
- Lien police et sécurité privée
- Enquêtes en sécurité privée
- Renseignement et loi sur la protection de l'information
- Mise en place de la sécurité privée (gouvernance, programmes, indicateurs de performance, etc.)
- Sécurité des personnes
- Sécurité physique
- Sécurité de l'information / Cyber sécurité
- Discussions sur l'actualité entourant la sécurité (suivi des médias)

Approche pédagogique

- Exposés magistraux
- Conférenciers ou vidéos de conférenciers
- Études de cas
- Discussions sur l'actualité
- Recherches et lectures
- Travail en équipe
- Exposé oral
- Examen

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Travail de session

30%

Rédaction d'un texte réflexif visant un concept de sécurité privée. Explication dans le temps, impact sur la société, analyse du phénomène, approche proposée pour améliorer la situation. Il s'agit d'une prise de conscience des diverses dimensions de votre identité professionnelle face à vos savoirs.

Le travail s'effectuera en équipe de minimum 4 et maximum 6 étudiants afin de développer la notion de collaboration. Minimum 13 pages et Maximum de 15 pages interligne 1.5 (excluant la page couverture et la bibliographie). Au-delà de 15 pages il y aura pénalité.

Remise du sujet et membres de l'équipe le 24 janvier 2023. Veuillez consulter l'annexe : ***Consignes pour le travail de session et exposé oral*** pour des informations additionnelles.

Exposé Oral **20%**

Explication de votre travail de session et du concept de sécurité privée en groupe. Tous les membres de l'équipe doivent s'impliquer et nous présenter le projet. Durée de la présentation entre 10 et 15 minutes. Un support visuel de présentation est obligatoire.

Veuillez consulter l'annexe : ***Consignes pour le travail de session et exposé oral*** pour des informations additionnelles

Examen final **50%**

Un examen final en deux parties. **La section 1** (30%): choix multiples sur les éléments théoriques vus en classe ainsi que le contenu des présentations des conférenciers. **La section 2** (20%): inclura des questions de développements sur vos acquis concernant les concepts de sécurité privée incluant les éléments abordés par les conférenciers.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Travail de session (remise du sujet et équipe)	N/A	24 janvier 2023
2. Travail de session	30 %	7 mars 2023
3. Exposé oral	20 %	7 et 14 mars 2023
4. Examen final	50 %	18 avril 2023

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

**Tous les cours se déroulent en présence, sauf indication contraire. Veuillez noter que le déroulement des cours peut changer en cours de session. Le plan de cours est sujet à adaptation et modification selon la disponibilité des conférenciers.*

Liste des cours

Cours	Date	Titre	Lecture (s)
1	10 janvier	Présentation du plan de cours + consignes travail de session et exposé oral / histoire de la sécurité privée	1) Mulone, M., 2013, La sécurité privée au Canada, un avenir en pointillés, Sécurité et Stratégie, 13, 37-50. 2) Québec, 2022, Loi sur la sécurité privée, L.R.Q., chapitre S-3.5.
2	17 janvier	Définir la sécurité privée + Législation + Marché de la sécurité privée	3) Shearing C. & Stenning P., 1987, Du panoptique à Disneyworld : Permanence et évolution de la discipline, Actes, 60, 27-34. 4) Mulone, M., 2013 Les directeurs de sécurité en entreprise et la consommation de la sécurité, Criminologie, 46, 2, 149-170.

3	24 janvier	Besoins en sécurité privée + Étude de cas sur la sécurité privée dans les commerces aux détails + remise choix sujet et membres d'équipe - Conférence par Lynda Vachon	5) Kempa M. A., Stenning P. & Wood J., 2004, Policing Communal Spaces : A reconfiguration of the 'Mass Private Property' hypothesis, The British Journal of Criminology, 44, 4, 562-581.
4	31 janvier	Les relations entre l'industrie de la sécurité privée et la police - Conférence par Massimiliano Mulone	6) Vindevogel F., 2004, Les municipalités favorisent-elles l'émergence de polices privées?, Déviance et Société, vol. 28, n°4, 507-532. 7) Gans J., 2000, Privately paid public policing: Law and practice, Policing and Society, vol. 10, n°2, 183-206
5	7 février	Les enquêtes en sécurité privée et le renseignement - Conférence par Jean Ruel	8) Chesterman S., 2008, 'We can't spy... if we can't buy !' : The privatization of intelligence and the limits of outsourcing 'inherently governmental functions', European Journal of International Law, 19, 5, 1055-1074. 9) DCAF - Le centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève, " Les services de renseignement", Série de documents d'information sur la RSS (Genève : DCAF, 2017)
6	14 février	Gouvernance et programme de sécurité privée (partie 1) + Questions pour le travail et exposés	10) Dupont B., 2007, La gouvernance de la sécurité, in Cusson M., Dupont B., Lemieux F. (eds.), Traité de sécurité intérieure, Montréal, Hurtubise, 67-80.
7	21 février	Cours libre pour travail de session en équipe	
8	28 février	Semaine de relâche	Lectures suggérées
9	7 mars	Exposés oraux (groupe 1)	
10	14 mars	Exposés oraux (groupe 2)	

11	21 mars	Sécurité physique et technologie (programme partie 2) - Conférences: Robotique et sécurité par Mark Folmer et Identification biométrique d'hier à aujourd'hui Denis Bourget	
12	28 mars	Sécurité des personnes (programme partie 3) + Sécurité privée à l'international et Conférence par Isabelle Brissette et étude de cas VPSHR.	11) Omeje K., 2006, Petrobusiness and security threat in the Niger Delta, Nigeria, Current Sociology, 54, 3, 477-499.
13	4 avril	Sécurité de l'information/Cyber sécurité (programme partie 4) - Conférences Programme de Cyber sécurité par Julien Hivon, Analyse en cyberintelligence et informatique judiciaire par Félix Dorais-Trottier, Projet clinique en cyber criminologie par Akim Laniel Lanani	Benoît Dupont Chaire de recherche du Canada en Cybersécurité (benoitdupont.net)
14	11 avril	Cours à déterminer (Matière non couverte, conférencier horaire modifié, exposés oraux reportés, libre pour étude d'examen final).	
15	18 avril	Examen final	Local N515 Pav. Roger Gaudry

Lectures obligatoires et références bibliographiques

1. Mulone, M., 2013, La sécurité privée au Canada, un avenir en pointillés, Sécurité et Stratégie, 13, 37-50.
2. Shearing C. & Stenning P., 1987, Du panoptique à Disneyworld : Permanence et évolution de la discipline, Actes, 60, 27-34.
3. Québec, 2022, Loi sur la sécurité privée, L.R.Q., chapitre S-3.5.

4. Mulone, M., 2013 Les directeurs de sécurité en entreprise et la consommation de la sécurité, *Criminologie*, 46, 2, 149-170.
5. Kempa M. A., Stenning P. & Wood J., 2004, Policing Communal Spaces : A reconfiguration of the 'Mass Private Property' hypothesis, *The British Journal of Criminology*, 44, 4, 562-581.
6. Vindevogel F., 2004, Les municipalités favorisent-elles l'émergence de polices privées?, *Déviance et Société*, vol. 28, n°4, 507-532.
7. Gans J., 2000, Privately paid public policing: Law and practice, *Policing and Society*, vol. 10, n°2, 183-206
8. Chesterman S., 2008, 'We can't spy... if we can't buy !' : The privatization of intelligence and the limits of outsourcing 'inherently governmental functions', *European Journal of International Law*, 19, 5, 1055-1074.
9. DCAF – le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève, « Les services de renseignement », Série de documents d'information sur la RSS (Genève : DCAF, 2017).
10. Dupont B., 2007, La gouvernance de la sécurité, in Cusson M., Dupont B., Lemieux F. (eds.), *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise, 67-80.
11. Omeje K., 2006, Petrobusiness and security threat in the Niger Delta, Nigeria, *Current Sociology*, 54, 3, 477-499.

Lectures complémentaires

- Mémoire présenté par l'Association Provinciale de Agences de Sécurité Inc., 15 octobre 2020, réflexion sur la réalité policière au Québec,
- Document du Bureau de la sécurité privée, à l'attention du Comité consultatif sur la réalité policière au Québec. 28 octobre 2020
- Livre vert sur l'organisation policière au Québec, 2019, Bibliothèque et Archives nationales du Québec , ISBN 978-2-550-85634-4
- RUTH MONTGOMERY/CURT TAYLOR GRIFFITHS, Le recours aux services de sécurité privés pour assurer le maintien de l'ordre, 2015, Sécurité publique Canada
- Le recours aux services de sécurité, ISBN : 978-0-660-03496-6
- L'Art de la sécurité - Les enseignements de l'histoire et de la criminologie, ISBN : 9782896473243

- Traité de sécurité intérieure, ISBN 9782896473984
- Nouveau traité de Sécurité intérieure et sécurité urbaine, ISBN 9782897813451
- Gérer la sécurité des événements, ISBN 9782764014837
- Terrorisme et anti-terrorisme au Canada, ISBN 978-2-7606-2167-1
- Sphères de surveillance, ISBN 978-2-7606-2266-1
- Le droit de la biométrie au Québec sécurité et vie privée, ISBN 9782897301408

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.